

Mercredi 23 janvier 2013

Communiqué de presse

Emeric Brehier, Secrétaire national à l'Education
Yannick Trigrance, Secrétaire national adjoint à l'Education

Loi pour la refondation de l'école : tenir la promesse républicaine faite à la jeunesse de notre pays

La présentation ce matin en Conseil des ministres de la loi pour la refondation de l'école par Vincent Peillon marque une étape décisive de la politique définie par le Président de la République François Hollande : tenir la promesse républicaine faite à la jeunesse de notre pays et faire en sorte que les générations présentes et à venir vivent mieux que celles qui les ont précédées.

Les socialistes sont fiers, qu'après de si longues années d'acharnement de la droite à démanteler le système éducatif français, l'école de la République soit de nouveau au cœur des priorités de l'action gouvernementale.

A cet effet, c'est un effort sans précédent depuis plus de 20 ans pour l'Education nationale qui est aujourd'hui engagé. Les 60000 recrutements prévus d'ici 2017 mettent ainsi fin à la saignée qu'ont subie les effectifs pendant 5 ans ; la priorité sera donnée à la maternelle et au primaire car c'est dès le plus jeune âge que se creusent les inégalités ; la formation initiale et continue des enseignants est enfin rétablie après avoir été supprimée ; le système d'orientation est revalorisé après avoir été démantelé ; le passage à l'école du numérique permettra de rattraper le retard pris par la France en la matière.

Nous saluons également la méthode exemplaire de concertation qui a prévalu tout au long de l'élaboration de cette loi.

Nous exprimons toute notre confiance à l'ensemble de la communauté éducative et nous l'appelons à faire vivre le consensus qui s'est exprimé au Conseil Supérieur de l'Education du 14 décembre pour réussir ensemble ce changement pour les enfants de notre pays.

Le Parti socialiste sera quant à lui pleinement mobilisé dans les semaines à venir et prendra de multiples initiatives pour porter et expliquer la réforme sur l'ensemble du territoire national.